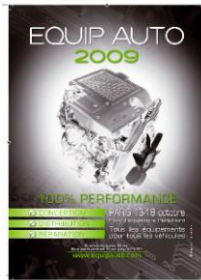




Compte-rendu
Assemblée Générale
16 octobre 2009
Salon EquipAuto, Paris

Cette année, les membres du Consortium MECAFORUM® se sont retrouvés le vendredi 16 octobre lors du Salon EquipAuto qui se tenait au Parc des Expositions de Paris Nord à Villepinte(93).



L'Assemblée Générale a commencé à 10h30, suite au Conseil d'Administration, avec la présentation du Salon EquipAuto. Ce salon international qui s'organise tous les 2 ans est spécialisé dans l'équipement automobile de tous les véhicules. Véritable vitrine mondiale pour toute la filière automobile de la conception à la maintenance, ce lieu n'a pas été choisi au hasard. Et cette année encore, se sont plus de 1600 exposants qui y sont venus présenter leur produit lors de cette édition, qui fut un grand succès malgré la crise.

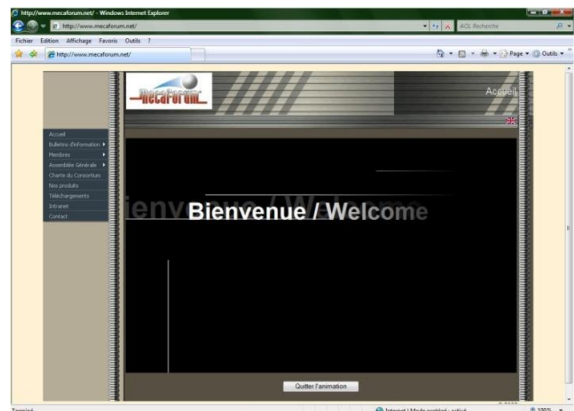
Henri CROIZIER, Président de MECAFORUM® débute cette assemblée en remerciant toutes les personnes présentes de leur venue et de l'intérêt qu'elles portent au Consortium. Puis après vérification, le quitus étant atteint, les délibérations prises ce jour sont donc valablement entérinées.

Retour sur les actions de l'année passée

Aline MEZIERE présente un film récapitulatif des actions et réalisations de l'année 2008-2009. En revenant sur les dossiers bouclés ou en cours, sur l'entrée de nouveaux membres, sur le départ de Danielle SOLBERG, sur la labellisation de MECAFORUM® par France Clusters, sur les salons et manifestations où le Consortium a été présent,...

(Film disponible sur le site Internet : www.mecaforum.net)

HOMOLOGATIONS



Présentation des comptes

Maité POUSSIN, Trésorière de l'association, présente la situation comptable 2008 ainsi que le budget prévisionnel 2009. Maité POUSSIN précise qu'elle ne peut pas réellement rentrer dans les détails des chiffres car l'organisation géographique actuelle de l'association ne facilite pas les rencontres du Bureau. En effet, le Président est basé en Région Parisienne, le Secrétaire dans le Tarn, le 1^{er} Vice-Président en Auvergne, les 2 Vice-Présidents dans le Bordelais et la Bourgogne et la Trésorière en Bretagne. Dans ces conditions, avec un cabinet comptable situé dans le Gers, c'est à partir d'un système de courriers, d'emails et de relations téléphoniques que le travail est effectué. Une réorganisation doit donc être faite pour optimiser les transferts de courriers et d'information entre les différents intervenants. Par la suite, Henri CROIZIER reprend la parole et complète les propos de la Trésorière sur les différents points du bilan comptable, précisant notamment que tous les frais de déplacements sont pris en charge par son employeur et non par le Consortium. Les frais de MECAFORUM® sont principalement des frais de fonctionnement liés au poste de la Chargée de mission. Henri CROIZIER précise que ce principe de prise en charge par son employeur des coûts engendrés pour son implication dans MECAFORUM® ne peut durer. Il convient donc de prendre en compte cette décision pour la préparation du budget 2010.

En résumé, les comptes de MECAFORUM® comme les années précédentes se soldent par un résultat positif.

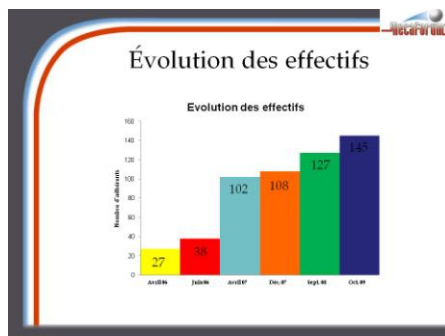


Les comptes de 2008 sont approuvés à l'unanimité et quitus est donné à la Trésorière à Maïté POUSSIN



Présentation de l'évolution du nombre de nouveaux membres

Henri CROIZIER présente l'évolution des effectifs depuis la dernière Assemblée Générale de MECAFORUM®. On observe ainsi une augmentation régulière du nombre d'adhérents. Cette année, 18 nouveaux membres ont fait leur entrée dans le Consortium. Cela montre tout l'intérêt que MECAFORUM® représente au près des entreprises du secteur automobile et aéronautique.



Prise de décision par rapport à l'entrée de nouveaux membres

Philippe GUILLAUME soulève la réflexion sur le mécanisme d'entrée de nouveaux membres dans le Consortium et notamment celui relatif aux collectivités territoriales. Selon lui, MECAFORUM® n'est pas là pour réaliser des études bien souvent gratuites pour implanter une nouvelle concurrence sur le Territoire National, alors que des cabinets se rémunèrent sur des études parfois contestables quant à la connaissance réelle des métiers et des entreprises concernées. Un débat s'engage avec beaucoup d'intérêt sur le rôle que doit avoir MECAFORUM® et le Syndicat SN CACEIPA sur la défense et la protection des intérêts individuels et collectifs. Après ses échanges, il est donc décidé qu'à l'avenir les collectivités territoriales n'auront leur place dans le Consortium que si elles sont impliquées dans un environnement territorial portant sur un circuit existant.

Il a également été convenu, que toutes demandes de création ou d'homologation de circuit devront être traitées par le Syndicat et non plus par le Consortium MECAFORUM.

Les modalités d'entrée de nouveaux membres restent inchangées, une candidature est proposée au Bureau qui décide à la majorité de l'entrée ou non de l'entreprise présentée.



Les différentes orientations possibles pour MECAFORUM®

Un point très important est abordé par Frédéric GELIN, celui de l'avenir du Consortium. En effet, dans le souci d'être le plus efficace possible, une décision est à prendre sur la future orientation de MECAFORUM®. Frédéric GELIN propose 3 options :

- Option 1 : On ne change rien, MECAFORUM® reste un « club » sous la forme juridique d'une Association Loi 1901.
- Option 2 : MECAFORUM® devient un Cluster Européen avec une branche commerciale (création d'un bureau d'études par exemple). Des études pourraient être menées. Dans ces conditions le Consortium répondra à l'appel à projet lancé par Monsieur MERCIER, Ministre de l'Aménagement du Territoire et de l'Espace Rural. Cet appel à projet pourrait permettre à MECAFORUM® de recevoir un budget de fonctionnement de 100 000€ en 2010 et idem en 2011.
- Option 3 : MECAFORUM® devient un organisme privé sous forme de SAS où les membres deviennent des actionnaires.

➡ **L'option retenue à l'unanimité est l'option n°2** ←

Transfert du siège social



Au vue des activités de MECAFORUM® notamment avec les Services de l'Etat et par sa position stratégique et pratique, l'idée de transférer le siège social sur Paris apparaît opportune.

Une adresse au 47 avenue de la Grande Armée, siège de l'ACFCI, a été proposée. Notre demande au près du Réseau Consulaire étant en cours, un document officiel montrant la volonté et l'engagement de tous les membres dans cette prise de décision est important.

Pierre BERTHELON séduit par cette idée soulève quand même le côté financier de ce transfert et demande si le Consortium pourrait réellement se payer des bureaux à la capitale. Il termine en précisant la possibilité d'un siège social à Nogaro sans contrepartie financière.

Après avoir débattu sur le lieu le plus adapté au fonctionnement du Consortium, il est acté le principe d'un changement de siège social en fonction de la facilité de gestion de l'Association et des moyens budgétaires à venir de MECAFORUM®.

➡ **Le principe de transfert du siège social est voté à l'unanimité
sans pour autant préciser le lieu géographique
qui sera entériné par le Bureau** ←

Démission du Conseil d'Administration du Syndicat SN CACEIPA

Afin d'en finir avec les confusions qui peuvent exister entre MECAFORUM® et le Syndicat SN CACEIPA, la proposition du Consortium de démissionner du Conseil d'Administration du Syndicat est devenue évidente.

MECAFORUM® veut que ses missions en tant que Cluster et que celles du Syndicat soient bien définies et claires pour tout le monde afin d'être le plus efficace possible à l'avenir. Henri CROIZIER redéfinit le rôle d'un Cluster et celui d'un Syndicat. Les tâches sont totalement distinctes et les équipes doivent respecter leur mission. En conclusion, il est souhaitable de quitter le Conseil d'Administration du Syndicat, mais

MECAFORUM reste bien évidemment membre de ce dernier.



Pierre
DUPASQUIER,
Président du
SN CACEIPA



**La démission de MECAFORUM® du Conseil d'Administration
du Syndicat SN CACEIPA est votée à l'unanimité**



Validation du montant de la nouvelle cotisation et de la nouvelle Charte

Le Bureau propose de modifier le montant de la cotisation du Consortium en passant de 300€ à 350€ pour l'année 2010. Cette augmentation, forte en pourcentage mais faible en euros, permettra à MECAFORUM® de fonctionner au mieux pour ses adhérents.



Par ailleurs, suite à la décision de séparer totalement MECAFORUM® du Syndicat SN CACEIPA, la Charte du Consortium doit de ce fait être adaptée. Les modifications portent donc sur l'annulation de l'adhésion simultanée à MECAFORUM® et au Syndicat par une seule cotisation. Autres modifications : le montant de la cotisation, les nouveaux moyens de communication (site internet et bulletin d'information) et l'ajout des Membres d'Honneur au dernier collègue.



Validation à l'unanimité de ces 2 points



Prolongation du contrat de la Chargée de Mission

Compte tenu des échéances relatives au dépôt d'une réponse à l'appel à projet lancé par le Ministère de l'Aménagement du Territoire, il a été convenu, lors de la réunion de Bureau tenue à Albi le 4 septembre dernier, de prolonger le contrat de travail d'Aline MEZIERE jusqu'au 31 décembre 2009.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale, à l'unanimité, entérine cette décision.



**La prolongation du contrat d'Aline MEZIERE
est votée à l'unanimité**



Présentation du projet de PFI Polydyam Auvergne par Bruno MARTIN

Bruno MARTIN, chef de projet PolyDyam, nous présente dans les grandes lignes ce projet de plate-forme d'innovation sur le comportement et la mécanique des pièces et matériaux caoutchouc et polymères nécessaires aux véhicules (tourisme, poids-lourd, ...) et autres matériels de transport. Ce projet regroupe 6 régions et s'implantera à Issoire (63) pour sa partie direction générale.

Bruno MARTIN
en pleine présentation



Après la présentation de Bruno MARTIN, l'Assemblée Générale débat sur l'implication du Consortium MECAFORUM® dans une démarche nationale de Centre Technique Industriel (CTI) sur la dynamique automobile.

A l'unanimité, il est décidé de poursuivre le partenariat avec le pôle de compétitivité Elastopôle et le pôle de compétitivité ViaMéca. MECAFORUM® doit garder la maîtrise du dispositif national et tout particulièrement celle de la PFI PolyDyam.

Il est donné à l'unanimité, mandat au Président de suivre l'ensemble des démarches administratives, juridiques, fiscales, techniques et scientifiques. MECAFORUM® aura toute capacité à rentrer dans les structures juridiques validées par les Services de l'Etat conformément à la présente délibération.



**La poursuite du partenariat entre MECAFORUM®
et le Pôle de Compétitivité Elastopôle est votée à l'unanimité**



Slides du PowerPoint présentées en ce jour :

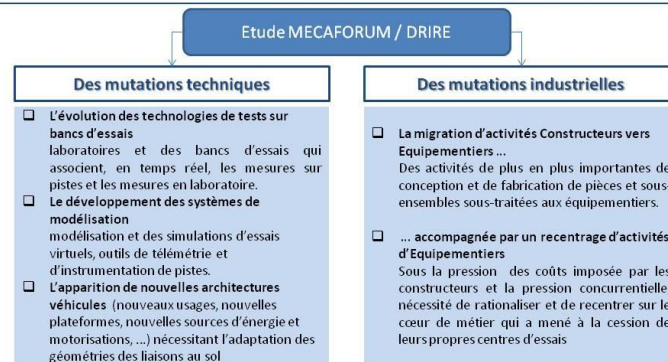
Définition et Objectifs de la plateforme

Cette plate-forme d'innovation regroupera :

- Des équipements scientifiques de très haut niveau,
- Des compétences humaines pointues dans le domaine des élastomères, de la modélisation, et des essais dynamiques des véhicules,
- Pour une offre de service compétitive à forte valeur ajoutée pour les filières automobiles et transports.

L'objectif est de devenir un **leader européen** en fédérant des **compétences et d'équipements scientifiques** complémentaires présentes ou à acquérir sur le territoire français.

Contexte industriel et scientifique



L'opportunité d'anticiper ces mutations pour regagner en compétitivité

Intégration dans la stratégie des pôles de compétitivité

- Reconnaissance du **caractère irremplaçable du caoutchouc** pour assurer une multitude de fonctions essentielles des véhicules (pneumatique, transfert de fluides, antivibratoire et acoustique, étanchéité, transmission de puissance, ...)
- Nécessité de développer un **pôle de compétences orienté produit**, complémentaire du pôle Vitry-sur-Seine (94) orienté matière / matériaux

Reconnaissance du **caractère stratégique et labellisation de PolyDyam** par le pôle de compétitivité **Elastopôle**.

Co-labellisation et fort soutien du Projet par **ViaMéca** notamment à travers la participation aux comités de pilotage et la mise en relation avec l'écosystème de ViaMéca (TIMS, IFMA, LAMI)



Prise de contact avec les autres pôles liés à l'automobile et aux transports pour assurer les synergies. PolyDyam est complémentaire des PFI **Mov'eo** Edge et **Transpolis** (LUTB)



Acteurs (noyau dur)



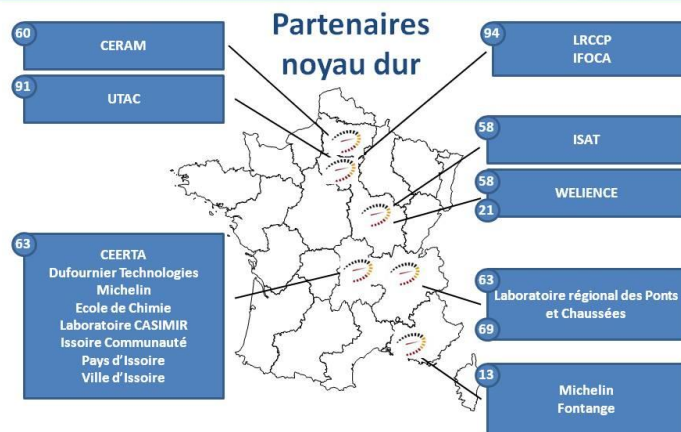
Signature d'une **lettre d'intention** ayant pour but :

- d'engager les partenaires à **poursuivre le projet** sous réserve de l'obtention des financements
- de **résumer les principales conditions** aux termes desquelles l'ensemble des signataires est prêt à mettre en œuvre les **actions et structures nécessaires** à la mise en place du projet.



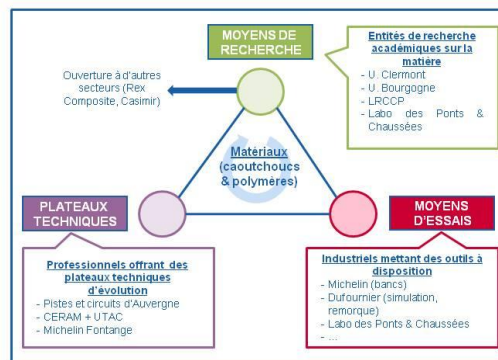
16/10/2009 | 6 | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Un projet fédérateur de compétences



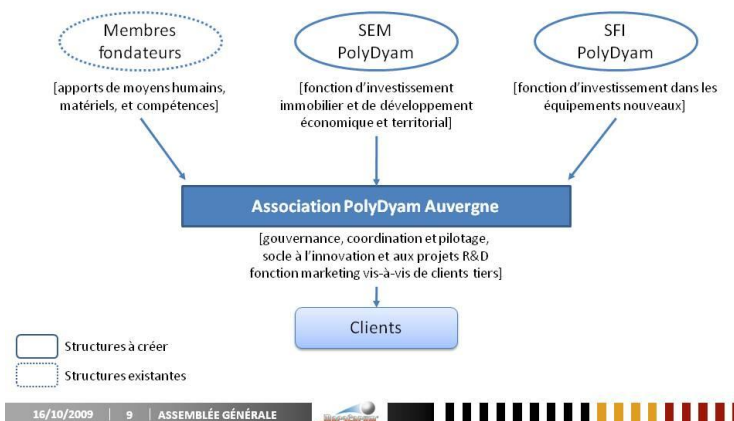
16/10/2009 | 7 | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Moyens réunis au sein de la plateforme



16/10/2009 | 8 | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Structuration juridique



Rôle de l'association

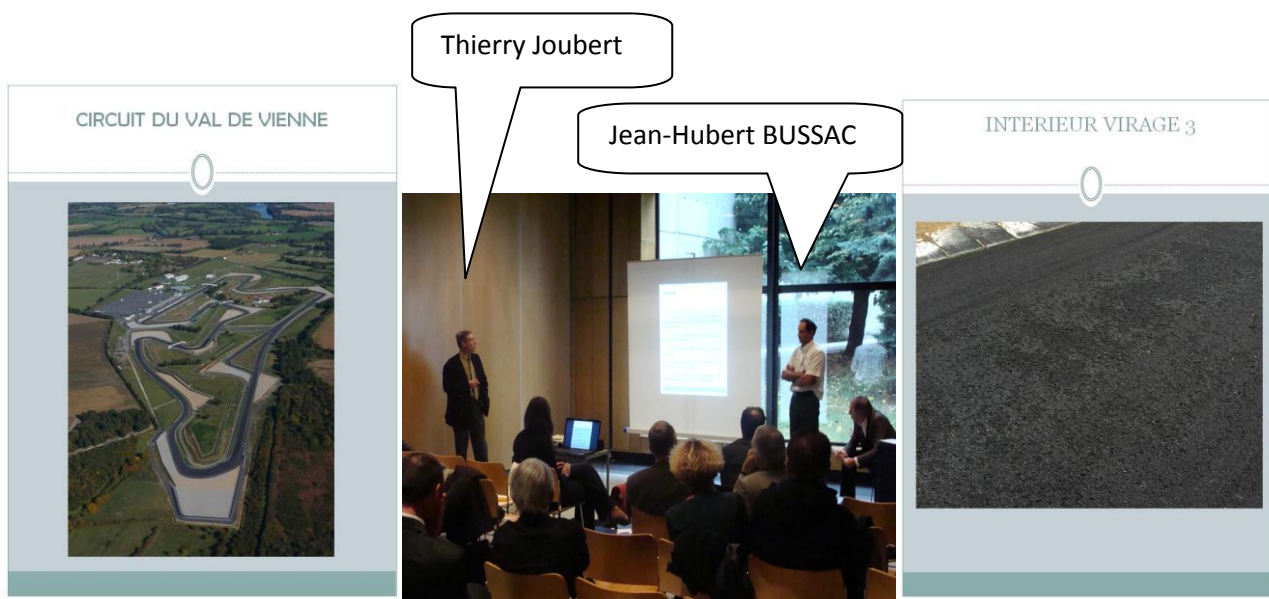


- La plateforme centrale de collaboration est constituée sous forme d'une association loi 1901 dénommée POLYDYAM Auvergne et rassemblant tous les partenaires concernés.
- Cette dernière aura principalement pour mission :
 - De coordonner la Plate-forme d'innovation dont l'objectif est de mutualiser des moyens (machines, hommes, ...) pour faire progresser l'innovation des partenaires de la plateforme et par la même favoriser le développement de nouveaux produits (issus de nos partenaires ou de leurs clients).
 - De constituer un support aux projets collaboratifs et projets de R&D des membres de PolyDyam
 - D'effectuer des prestations du laboratoire matériaux au profit des partenaires PolyDyam ou de l'extérieur.
 - De mettre à disposition de ses membres et des opérateurs, des moyens d'essais rendus disponibles par ses membres et ceci de façon économiquement optimisée (avec ou sans opérateurs)
 - De faciliter l'acquisition de nouveaux moyens d'essais de façon mutualisée et optimisée

16/10/2009 | 10 | ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Evocation des problèmes de revêtements des circuits

Thierry JOUBERT, chargée de mission développement économique au Syndicat Mixte du Montmorillonnais et Jean-Hubert BUSSAC, directeur du circuit du Val de Vienne (86) ont voulu abordé le sujet des problèmes de revêtements des circuits. Ils nous font part du résultat et des conséquences qui ont suivi le remplacement de la bande de roulement sur le circuit du Val de Vienne. En effet, ils ont observé une forte dégradation de la bande de roulement après seulement 4 mois d'exploitation du circuit alors que de tels dégâts n'avaient pas été observés les années précédentes.



La décision d'une réunion entre directeurs de circuits et entreprises concernées est prise. Ce rendez-vous entre les 2 parties concernées aura pour but de trouver les raisons de ces problèmes d'enrobage afin de les résoudre et de progresser dans la technique de mise en œuvre de ce procédé délicat. Cette réunion devra se conduire non pas dans le cadre du Consortium mais dans celui du SN CACEIPA.

(Pour toute information veuillez contacter Aline MEZIERE)

Prise de position par rapport au Pôle Rural d'Excellence

Le Bureau ayant appris qu'une nouvelle vague d'appels à projets « Pôle d'Excellence Rurale » va être lancée début 2010, un certain nombre des collectivités territoriales souhaitent utiliser cette procédure pour créer de nouveaux circuits automobiles en France.

Concernant les circuits automobiles, MECAFORUM® reste réservé par rapport au financement des pistes de 2 à 2,5km payés sur des fonds publics sur des territoires dont la rentabilité économique reste à démontrer. MECAFORUM ne souhaite pas soutenir ce principe sauf si l'opportunité territoriale le justifie et si le SN CACEIPA sollicite le Consortium.

Débriefing de la réunion sur le Bruit

Henri CROIZIER a été invité pour participer à une Commission sur le bruit par la FFSA à Paris le 30 septembre dernier bien que ce point ne concerne plus que le Syndicat et non le Consortium. Il a été précisé lors de cette commission qu'au-delà de la notion du bruit des circuits, il y a une réelle activité économique et des emplois, et qu'il faut donc trouver des compromis de bons voisinages. Cette réunion a permis de remarquer que les systèmes de mesure de bruit ont permis d'améliorer parfois le relationnel mais qu'une seule notion de mesure ne résout pas le problème de fond. Par ailleurs, la demande systématique de buttes

de terre, payés par les circuits, ne sont que des solutions de satisfaction éphémères et que de vraies solutions restent à trouver.

Discussion sur les véhicules électriques

La personne ayant évoqué le sujet sur l'avenir de la propulsion électrique sur les circuits n'étant pas présente, le thème n'a pas été discuté. Cependant, Sébastien POIRIER nous a confirmé la présence de motos électriques pour la première fois dans la course sur prairie de Gironville qui aurait lieu le 18 octobre.



Budget de la DRIRE

La DRIRE Midi-Pyrénées a accordé début 2008 à MECAFORUM® un crédit lui permettant de financer à 50% des études effectuées pour le développement d'actions collectives.

Pierre BERTHELON revient sur le courrier qu'il a envoyé à MECAFORUM® concernant l'attribution de 30 000€ de la DRIRE qu'il souhaiterait voir utilisé pour le Mécanopôle de Nogaro. En effet, si ces fonds ne sont pas utilisés avant le 31 décembre 2009 ils seront perdus. MECAFORUM® lui avait répondu que ce budget serait alloué au Syndicat SN CACEIPA afin qu'il se structure. Le SN CACEIPA n'ayant pas à sa disposition les autres 50% indispensables, Pierre DUPASQUIER, Président, a du décliner la proposition.

Au vu de cette situation, Pierre BERTHELON réitère sa demande.

Philippe GUILLAUME approuve cette demande car MECAFORUM® a été porté par le Gers à sa création et financé par ce dernier pendant plusieurs années. Par ailleurs, le Conseil d'Administration de MECAFORUM est d'accord sur le principe d'orienter ces fonds sur le Mécanopôle de Nogaro, tout en s'impliquant dans cette étude qui permettra de faire bénéficier l'ensemble des membres du Consortium des résultats obtenus qui ne s'appliqueraient pas à Nogaro.

➡ **La demande de Nogaro est acceptée à l'unanimité** ⬅

Appel à candidature

La fin du mandat des membres du Bureau et du Conseil d'Administration du Consortium arrive à échéance en mars 2010. Le Conseil d'Administration actuel lance un appel à candidatures pour les futures élections qui auront lieu lors de la prochaine Assemblée Générale du Consortium. Les candidatures sont donc à adresser à Aline MEZIERE avant le 31 décembre 2009.



Philippe BILLIER



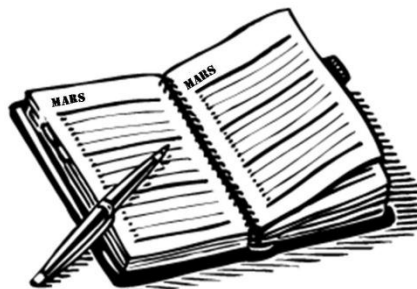
Roland AUROY

Voxan

Le Consortium MECAFORUM® a été contacté par les conseils juridiques et financiers des actionnaires actuels de Voxan pour étudier le principe d'un réseau de commercialisation des motos de la marque sur un certain nombre de circuit français. Cette initiative originale est perçue positivement par l'Assemblée. Philippe GUILLAUME et Joseph LEBRIS précise qu'un industriel du Technopole de Never Magny-Cours est candidat à la reprise de la société VOXAN et qu'il contactera prochainement le Consortium sur ce point.

L'Assemblée Générale se termine à 13h15. Un repas rapide est pris sur place à EquipAuto par tous ceux qui souhaitent bénéficier de l'entrée gratuite au salon.

A VOS AGENDAS !



Le rendez-vous est pris pour la prochaine Assemblée Générale en mars 2010 au circuit d'Albi.